

SETCEN
08 NOV. 2019
ARRIVEE

Facture (Service)

Numéro	9970061235
Date	05.11.2019
N° de client	74001792
Votre référence	2019-724
Date	05.11.2019
Référence	2970067900
N° commande	83159123 / ZKKD
Date commande	09.10.2019
Responsable	M. J. Lelu
Téléphone:	+33 169578637
Fax:	+33 169578638
E-Mail	jerome.lelu@bomag.com
Commercial	Direction Direction
Date de réparation	09.10.2019
V.TVA-IDNO.	FR99999999998
N.TVA-IDNO.	FR60622002913

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
MENAGERE
VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT
LAURENT
27930 GUICHAINVILLE

Adresse livraison

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
MENAGERE
ECOPARC DE MERCEY
D64
27950 LA CHAPELLE REANVILLE

Conditions de paiement:

45 jours - Fin de mois

INTERVENTION SUR VOTRE BC 972 RB2

N° 101 570 82 1025

DEVIS 1370066446 - A 18263 HEURES, LE 10.10.2019, VOYANT BATTERIE ALLUME. REMPLACEMENT DE LA COURROIE D A ALTERNATEUR. CONTROLE MACHINE ET ECLAIRAGE.

NB: FUITE SUR VERIN DE LAME DETECTE.

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Prix total en EUR
	N° de série: 101570821025 BC 972 RB-2 (T48,Y10,K19,E36,XY) M-Type: BC 972 RB-2				
10	00000034 M/O Environnement	2	H	76,00 EUR	152,00
20	00000030 Kilométrage	222	PCE	1,50 EUR	333,00
30	00000020 Temps de route	3,5	H	60,00 EUR	210,00
40	05712846 Courroie trapezoïdale F1	1	PCE	23,40 EUR	23,40

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES MENAGERE
 VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT LAURENT
 27930 GUICHAINVILLE

Numéro 9970061235
 Date 05.11.2019

Total HT			718,40
TVA	20,00 %	718,40 EUR	143,68
Total			862,08

Échéance: 15.01.2020

Escompte accordé pour paiement anticipé: 0,2% par mois / Penalité pour retard de paiement: (Taux BCE + 10%)/12 par mois.

Tout retard de paiement par le Client entraîne de plein droit, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, l'exigibilité, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement montant de 40 euros.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE: Conformément à la Loi N° 80-335 du 12 Mai 1980, tous les matériels vendus par la Société sont livrés et vendus, sous réserve de paiement intégral de ceux-ci. Le non paiement, même partiel, autorise la Société, nonobstant toute clause contraire, à récupérer les matériels chez l'acheteur, après mise en demeure avec accusé de réception. Le droit de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'acheteur.